



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ  
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES  
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI  
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

# RAPPORT ANNUEL 2019

COMMISSION D'EXPERTS « ABUS SEXUELS DANS LE CONTEXTE ECCLÉSIAL »



## COMMISSION D'EXPERTS

### « ABUS SEXUELS DANS LE CONTEXTE ECCLÉSIAL »

*La commission d'experts conseille la Conférence des évêques suisses sur les aspects psychologique, juridique, social, moral, théologique et de politique ecclésiale des abus sexuels, ainsi que dans les relations publiques nécessaires. Elle suit l'évolution de la problématique à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église et indique les mesures à prendre.*

*La commission coordonne les travaux des personnes ou des services chargés de la prévention dans les différents diocèses et effectue un contrôle régulier de la qualité des activités menées dans le contexte ecclésial dans le domaine de la prévention contre les abus sexuels.*

*Ses membres sont aussi actifs dans la formation initiale et continue. Ils peuvent également être consultés par les institutions et instances ecclésiales. La commission coordonne l'activité des commissions d'experts diocésaines et interdiocésaines, organise des rencontres et des colloques permettant une formation continue et des échanges fructueux.*

#### Membres

**Toni Brühlmann**, président, psychothérapeute ASP

**Mgr Joseph M. Bonnemain**,

secrétaire, vicaire épiscopal et vicaire judiciaire  
du Tribunal ecclésiastique diocésain de Coire

**Beat Altenbach SJ**, formateur et expert

en spiritualité et exercices ignatiens et chargé  
de la pastorale vocationnelle des Jésuites en Suisse

**Mgr Charles Morerod**, évêque du diocèse LGF

**Jacques Nuoffer**, psychologue

**Elmar Tremp**, procureur

**Marco Villa**, juge

**Eva Zimmermann**, psychologue spécialiste de la  
psychothérapie FSP

**Verena Zurbriggen**, psychothérapeute

### **Adresse postale**

Commission d'experts de la CES

« Abus sexuels dans le contexte ecclésial »

Secrétariat, Mgr Joseph M. Bonnemain

Hirschengraben 66, 8001 Zurich

### **Activités**

#### **Indemnisations des victimes d'abus sexuels commis dans le contexte ecclésial et prescrits**

A la fin mai, la présidente de la commission d'indemnisation a signalé que l'argent du fonds ne suffirait vraisemblablement pas jusqu'à la fin de l'année pour répondre aux demandes d'indemnisation attendues et a sollicité une troisième réalimentation du fonds. La commission d'experts a donc déposé, en juin, auprès des organes pourvoyeurs du fonds (CES, RKZ, VOS'USM) une demande de réapprovisionnement à hauteur de CHF 500'000. Ceux-ci ont réagi positivement et effectué divers versements encore avant la fin de l'année sur le fonds, ce qui a permis de traiter, cette année encore, systématiquement et rapidement, toutes les demandes d'indemnisation déposées par les commissions d'experts diocésaines et la CECAR.

#### **Fonds d'indemnisation, demande de la CECAR : création d'un groupe de travail au début 2020, afin de déterminer les modalités de la poursuite des travaux de la CECAR et des différentes commissions/ CED**

Les bases juridiques du fonds d'indemnisation ont été fixées par les trois partenaires du fonds pour une période limitée à la fin juin 2021. Si aucun des partenaires contractuels (CES, RKZ et VOS'USM) ne les résilie, elles se prolongent automatiquement. La CECAR propose d'instituer un groupe de travail chargé d'analyser une révision éventuelle de la convention et des directives du fonds d'indemnisation. La commission d'experts a transmis aux trois pourvoyeurs de fonds cette demande qui sera traitée en 2020.

#### **4<sup>e</sup> édition des directives de la Conférence des évêques suisses et de l'Union des Supérieurs majeurs religieux de Suisse (abus sexuels dans le contexte ecclésial)**

La 4<sup>e</sup> édition desdites directives a paru en mars 2019 ; elles avaient été soumises à la Conférence des évêques suisses et à l'Union des Supérieurs Majeurs de Suisse encore à la fin 2018. Cette nouvelle version des directives a ajouté la question de la prévention dans chacun des chapitres et fixe de manière plus détaillée et concrète les mesures et précautions en la matière ; celles-ci deviennent également obligatoires.

## **Rencontre des chargés de prévention dans les diocèses germanophones (Allemagne, Autriche, Suisse) des 23/24 mai 2019**

La rencontre s'est déroulée à Munich. Tous les diocèses de l'espace germanophone y étaient représentés. La Suisse était également bien représentée avec le président de la CES, le président de la commission d'experts ainsi que d'autres personnes de divers organes. Le programme était dense avec, notamment, une conférence de P. Hans Zollner de la CCP, divers ateliers, de nombreuses discussions et des échanges intenses. Il y a eu, entre autres, présentation d'un programme de e-learning. De bonnes idées et suggestions ont été présentées, dont la praticabilité doit aussi être étudiée pour la Suisse.

## **Journée annuelle des commissions d'experts diocésaines (CED) du 18 novembre 2019**

La journée de cette année a été étendue aux membres des évêchés et aux responsables des ordres religieux et autres communautés religieuses de Suisse ; des représentants de la RKZ et des corporations cantonales de droit public ecclésiastique y ont également pris part.

La matinée était consacrée à deux exposés suivis d'un moment de questions-réponses : Mme Doris Reisinger(-Wagner) a parlé de la « Violence spiritualisée. Reconnaître, prévenir et guérir les blessures » et le P. Klaus Mertes, sj s'est demandé comment « Parler de Dieu dans la crise des abus ». La journée a été un succès ; les deux conférenciers étaient des personnalités compétentes et intéressantes qui ont su présenter de manière convaincante toute la palette des abus de pouvoir dans le domaine spirituel. La table ronde animée par Encarnación Berger, à laquelle participaient les deux conférenciers et Mgr Charles Morerod, évêque du diocèse LGF,

a permis d'approfondir la thématique et a fourni une bonne occasion de poser des questions et d'échanger.

## **Etude globale relative aux abus sexuels dans le contexte ecclésial en Suisse**

La commission d'experts de la CES se demande depuis quelques années déjà s'il ne serait pas adéquat de mandater, en Suisse aussi, une étude scientifique globale relative aux abus sexuels dans le contexte ecclésial, comme cela a été fait déjà dans d'autres pays. La commission a approfondi cette question lors de sa séance intensive du 11.06.2019 et a décidé d'en faire la demande à la CES, la RKZ et la VOS'USM. Le président de la commission et Stefan Loppacher, chargé de la prévention pour le diocèse de Coire, ont pu expliquer plus en détail cette requête lors de l'assemblée ordinaire que la CES a tenue en décembre 2019. La CES a ensuite décidé de mandater une étude scientifique indépendante sur la violence sexuelle dans le contexte ecclésial en Suisse depuis 1950. Elle a également décidé d'en confier le suivi à la commission d'experts. Celle-ci va constituer, ces prochains temps, un groupe de travail, plus précisément un conseil scientifique, chargé d'établir le profil du projet.

## **Démission de deux membres**

Deux membres de la commission d'experts, Mme Verena Zurbriggen et M. Elmar Tremp, ont annoncé leur démission pour juin et décembre 2019. La commission les remercie de leur grand engagement au cours de toutes ces années. La CES a pu nommer un nouveau membre en décembre déjà en la personne de Mme Beryl Niedermann, avocate, juge au tribunal administratif du canton de Zurich et présidente de la commission de recours de la corporation catholique-romaine de Zurich.